

Délibération du 7 novembre 2025

délibération **N° 2025-56 C**

objet **Autorisation de lancer une consultation pour l'exécution de prestations de gardiennage et de surveillance des Centres de tri de Savoie Déchets à Chambéry**

- Date de convocation : le vendredi 31 octobre 2025
- Date de publication : le 17 novembre 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 31 octobre 2025 s'est réuni le 7 novembre 2025 à 14 h 30 h à l'UVETD à Chambéry sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents 26, Nombre de votants : 27

POUVOIR DE VOTE

Françoise VIGUET CARIN donne pouvoir à Serge DAL BIANCO

EXCUSES : 11

BRUN Pierre
GIRAUD Murielle
GRILAUD Laurent
BARBIER Marie-Claire
VIGUET-CARRIN Françoise
MAITRE Florian
GUIGUE Thibaut
DANIS Georges
AMET Yannick
SPIGARELLI Lucien
SARTORI Walter

ABSENTS : 4

LEOUTRE Jean-Marc
RUFFIER-LANCHE René
THEVENON Raphaël
BRUNIER Thierry

ELUS TITULAIRES PRESENTS : 24

BENEVISE Marie
BOIX-NEVEU Arthur
FABRE Maryse
JOLY Max
BLANQUET Denis
VAN STRAATEN Nicolas
GIRARD Marc
DRIVET Jean-Marc
CARDE Daniel
GRANGE Yves
TAIN Daniel
BURNIER-FRAMBORET Frédéric
RAUCAZ Christian
ZOCCOLO Alain
ROUGEAUX Jean-Pierre
DAL BIANCO Serge
CHEMIN François
CECILLE Joël
PERRIER Jean-Claude
SIMON Christian
VARESANO José
FRAISSARD Jean-Claude
HANRARD Bernard
BOIRON Laurence

ELUS SUPPLEANTS PRESENTS : 2

DUNAND Marie
VIBERT Christian

Délibération du 7 novembre 2025

délibération **N° 2025-56 C**

objet **Autorisation de lancer une consultation pour l'exécution de prestations de gardiennage et de surveillance des Centres de tri de Savoie Déchets à Chambéry**

Madame Marie BENEVEISE, présidente, rappelle que pour assurer la sécurité incendie des centres de tri, une prestation de gardiennage et de surveillance du site doit être mise en place dès lors que le site n'est pas exploité ou en fonctionnement (nuits et week-end pour le nouveau site) ; en effet, le risque incendie dont inhérent à l'activité de centre de tri est important.

Un accord-cadre en cours, conclu initialement pour l'ancien centre de tri de Chambéry, s'achèvera le 25 juin 2026. Or le budget maximum de cet accord-cadre pourrait être consommé prématurément du fait de la nécessité d'assurer à la fois la surveillance et le gardiennage de l'ancien et du nouveau centre de tri à compter de la mise en service du nouveau centre de tri le 13 octobre 2025 et jusqu'à l'élimination de la totalité des déchets qu'il contient.

Il est donc proposé de lancer une consultation, sous la forme d'un marché à procédure adaptée, passée en application de l'article R. 2123-1 3° du Code de la Commande Publique, en vue de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum, et avec un montant maximum pour la durée du marché de 580 000 euros HT, pour une prestation de gardiennage.

L'accord-cadre prévoira une partie à prix forfaitaire pour la mise à disposition récurrente d'agents de sécurité et une partie à prix unitaires pour des prestations supplémentaires ponctuelles en fonction d'éventuels besoins complémentaires en surveillance du site.

L'accord-cadre sera conclu pour une durée de 4 ans à compter de la notification du 1er bon de commande.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté inter-préfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009,

Vu les statuts de Savoie Déchets,

Vu la délibération n°2023-40C, du Comité Syndical du 13 Octobre 2023, relative aux délégations de compétences du Comité Syndical à la Présidente de Savoie Déchets, prévue par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le lancement de la consultation à procédure adaptée ouverte pour l'exécution de prestations de gardiennage et de surveillance sur le Centre de tri de Savoie Déchets,

Article 2 : autorise la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre à bons de commande à venir et tous documents y afférents.

Jean-Marc DRIVET
Secrétaire de séance



Marie BENEVEISE
Présidente



**SAVOIE
DÉCHETS**
SERVICE PUBLIC
DE VALORISATION DES DÉCHETS